DEPARTEMENT
De Meurthe-et-Moselle
---
ARRONDISSEMENT
DE BRIEY
---
Canton
de LONGWY

# COMMUNE DE LEXY

---

# EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 27 MARS 2023

**NOMBRE**

| | |
|---|---|
| Des conseillers en exercice | 25 |
| De présents | 19 |
| De votants | 23 |

L'an deux mille vingt trois, le vingt sept mars, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M.Christian LENOBLE, Adjoint au Maire.

Etaient présents : MM.ALLIERI-BASSO-LENOBLE-PESCE-Mme LORIN-CRIDEL-MM.TURCHI- SAUVLET-Mmes RIQUET –LIGI-M.CANON-Mmes USELDINGER-PATELLI-THIERRY-BERTRAND-MM.SIBELLA-PERREY-COMMITO-Mme GRANDMOUGIN-M.ZANCHIN

Excusés :
Mme HENRY ayant donné pouvoir à M.PERREY
Mme FERNANDEZ-AUBERTOT ayant donné pouvoir à Mme RIQUET
M.LAPUH ayant donné pouvoir à M.BASSO
M.SULLI ayant donné pouvoir à M.SIBELLA

Absentes : Mmes RUETTE-TYDEK -FONDEUR

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Anthony ZANCHIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

**OBJET**
N°2023-3-4

**Compte de Gestion 2022 - Commune**

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée à la porte de la Mairie le 29 mars 2023 et que la convocation du Conseil avait été faite le 14 mars 2023.
Le Maire,

COMMUNE de LEXY (Meurthe-et-Moselle)

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif de la commune de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les dépenses et les recettes sont régulières,

REÇU EN PREFECTURE
le 30/03/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-054-215403148-20230327-2023_3_4-DE

1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2022 au 31 Décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

A l'unanimité,

DECLARE que le compte de gestion de la commune dressé pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

COMMUNE de LEXY (Meurthe-et-Moselle)

Le Maire,

Gérard ALLIERI

REÇU EN PREFECTURE
le 30/03/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-054-215403148-20230327-2023_3_4-DE